

Image not found or type unknown



achat voiture d'occasions

Par **maron**, le **29/03/2019** à **23:44**

bonjour je viens de m'engager sur l'achat d'une voiture que je n'ai pas fini de payer elle toujours chez le professionnel je ne l'ai pas conduite la carte grise n'ai pas encore faite et j'ai découvert qu'elle a eu un accident est ce que c'est un vise caché et est ce que je peux me rétracter? merci

Par **Visiteur**, le **30/03/2019** à **00:49**

Bonjour

Comment avez vous appris que ce véhicule est accidenté, en avez vous la preuve ?